

La communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE recherche des SURVEILLANTS de BAINADE pour ses piscines

Contexte

Située dans le nord du département du Lot, la communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE (CAUVALDOR) comprend 77 communes pour 45 500 habitants.

Créée le 1^{er} janvier 2017 suite à plusieurs fusions successives, et dotée d'un budget de 60 millions d'€, CAUVALDOR a vu son périmètre d'actions s'étendre au travers de l'exercice de nombreuses compétences : aménagement de l'espace, urbanisme et habitat, voirie, environnement, eau, tourisme, enfance-jeunesse, économie, activités sportives, culture et patrimoine.

La collectivité est désormais organisée administrativement, en 4 directions générales adjointes positionnées autour de la direction générale des services.

Au sein de cette thématique, la collectivité assure la gestion de 5 piscines de plein air réparties sur son territoire : Souillac, Gramat, Biars-sur-Cère, Saint-Céré et Sousceyrac en Quercy.

DENOMINATION DU POSTE ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT

SURVEILLANTS de BAINADE – CATEGORIE B – FILIERE SPORTIVE

Cadres d'emplois des Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives
Rémunération statutaire + congés payés

Lieu d'embauche, besoins et périodes de recrutement :

Piscine de Saint-Céré : 1 poste à pourvoir, du 31 mai au 29 août 2021

Piscine de Biars-sur-Cère : 1 poste à pourvoir, du 3 juillet au 29 août 2021

Piscine de Souillac : 1 poste à pourvoir du 1^{er} juin au 15 octobre 2021

Centre aqua récréatif de Gramat : 2 postes à pourvoir, du 3 mai au 29 août 2021

Temps de travail :

En fonction des besoins et de la fréquentation des différents sites (nous contacter pour plus de renseignements)

Temps d'ouverture des différents sites :

Piscine de Saint-Céré :

Du samedi 31 mai au vendredi 2 juillet, du lundi au vendredi.

Du samedi 3 juillet au samedi 28 août 2021, du lundi au samedi. Fermé le dimanche.

Piscine de Biars-sur-Cère :

Du samedi 3 juillet au dimanche 29 août 2020, du mardi au dimanche. Fermé le lundi.

Centre Aqua récréatif de Gramat :

- Du 1 juin au 2 juillet 2021 : le samedi de 14h00 à 18h00

- Du samedi 3 juillet au dimanche 29 août 2021, tous les jours de 12h00 à 19h30



Piscine de Souillac :

- Du 1 juin au 2 juillet 2021 et du 30 août au 15 octobre 2021 : les mercredis et dimanches de 15h00 à 19h00

- Du samedi 3 juillet au dimanche 29 août 2021, tous les jours de 12h00 à 19h30

ACTIVITES PRINCIPALES

- Sécurité et sauvetage des personnes :
 - Contrôler quotidiennement et signaler les anomalies des différents matériels à disposition
 - Contrôler quotidiennement les postes de secours, le matériel de secours et la présence des produits nécessaires à l'exercice des missions et signaler la nécessité d'en commander, le cas échéant
 - Appliquer et faire appliquer la réglementation
 - Prendre des initiatives en cas d'urgence
 - Pratiquer les gestes de premier secours et alerter les services compétents
 - Repérer les comportements à risque, dialoguer de manière courtoise avec les usagers et aider au règlement des conflits
- Application des instructions délivrées par son supérieur hiérarchique en conformité avec le cadre réglementaire de son activité

ACTIVITES SECONDAIRES

- Autocontrôle de la piscine et en rotation avec les autres personnels techniques, BEESAN et BNSSA recrutés pour garantir une eau propre et sans risque pour les nageurs
 - Mesurer quotidiennement la transparence, le PH, les teneurs en chlore et désinfectant de l'eau avant l'ouverture et deux fois minimum dans la journée (en rotation...) → Alerter en cas de dysfonctionnement
 - Procéder au traitement de l'eau en fonction de l'analyse, manipulation et dosage des produits
- Tâches administratives en collaboration avec le personnel de la communauté de communes
- Rangement du matériel extérieur et bâcher les bassins
- Vigilance au niveau de la propreté du site. Possibilité de devoir nettoyer un pédiluve, retirer un excrément du bassin et de nettoyer des surfaces.

QUALIFICATIONS

- Titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA), en cours de validité
- Formation aux Premiers Secours en Equipe en cours de validité

COMPETENCES REQUISES

- Pratique des gestes de premiers secours et de réanimation
- Pédagogie des activités physiques et sportives
- Contrôle de l'application des règles de sécurité
- Connaissance du POSS et des procédures d'urgence en cas d'incident
- Connaissance de la réglementation des activités aquatiques
- Connaissance du cadre juridique et de l'environnement professionnel des APS

QUALITES REQUISES

- Savoir maintenir une vigilance constante
- Etre assidu(e) et ponctuel(le)
- Avoir le sens du travail en équipe
- Etre autonome et réactif(ve)



- Avoir le sens du service public
- Agir avec courtoisie et politesse

CONDITIONS D'EXERCICE ET PARTICULARITES DU POSTE

- Emploi du temps en roulement avec le personnel de surveillance, travail le week-end et les jours fériés
- Horaires variables et pics d'activités en fonction des fréquentations

Candidature à adresser à :

Monsieur le Président de la communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE
Direction des ressources humaines

Bramefond
46200 SOUILLAC

OU

sur l'adresse électronique :
emploi@cauvaldor.fr

en mentionnant dans l'objet la référence

SURVEILLANT de BAINADE

Votre dossier de candidature devra être composé :

- D'une lettre de motivation
- D'un curriculum vitae actualisé
- De votre diplôme en cours de validité
- De votre recyclage du diplôme en cours de validité s'il y a lieu
- De votre attestation de secourisme PSE1 ou PSE2 en cours de validité
- De votre recyclage de secourisme en cours de validité s'il y a lieu

Tout en précisant :

- PISCINE PRIVILEGIEE
- PERIODE DE DISPONIBILITE

DATE LIMITE de DEPOT des CANDIDATURES : dimanche 7 février 2021

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

- Monsieur Cédric ANDRIEUX, Manager Piscines de la communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE
au 06 70 13 09 75

